

Chef-Lieu de Canton

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

N° 06/2026

OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION D'EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 19h00, le comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epina y-sous-Sénart, légalement convoqué le 17 juin 2026 s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH.

VU les articles L.1612-12 et suivants et L.2121-31 dans leur version en vigueur du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L.212-10 à L.212-12 du Code de l'Education relatifs aux caisses des écoles,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et à leurs établissements publics administratifs,

VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2025,

VU la concordance entre les écritures du compte administratif 2025 et du compte de gestion 2025,

CONSIDERANT que l'exécution des dépenses et des recettes du budget de la Caisse des Ecoles, relative à l'exercice 2025, a été réalisée par le Comptable public.

CONSIDERANT que le Conseil d'administration doit se prononcer sur la conformité du compte de gestion avec le compte administratif,

CONSIDERANT que le compte de gestion présenté pour l'exercice 2025 est conforme en tous points au compte administratif de la Caisse des écoles.

**Le Comité de la Caisse des Ecoles,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

CONSTATE les résultats suivants :

Libellé section	Dépenses	Recettes	Excédent ou	Résultat antérieur	Restes à réaliser	Résultat de clôture au Compte de gestion
			Déficit brut			
Investissement	0	0	0	1 556.63€	0	1556.63€
Fonctionnement	614 756.11€	618 085.54€	3 329.43€	80 192.92€	0	83 522.35€
Total	26 975 032,86	32 657 178,23	5 682 145,37	81 749.55€	0	85 078.98€

DECIDE d'approuver le Compte de Gestion du comptable pour l'année 2025.

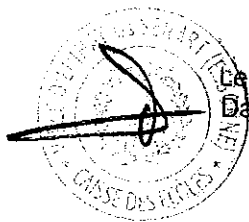
12 3456
80 90 00

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.

Le secrétaire B. ATTOUIL



Le Président
Damien ALLOUCH

10 FEB 94
00:40:00

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

En tant qu'établissement public communal, la Caisse des Ecoles possède un budget autonome qui suit les règles de gestion de l'instruction M57, au même titre que la ville.

Le Compte de Gestion, établi à la clôture d'exercice par le comptable, retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes, y compris les opérations d'ordre.

Il se présente en deux parties :

- La première partie décrit la situation patrimoniale de la Caisse des Ecoles, notamment par un bilan et un compte de résultat ;
- La deuxième partie présente l'exécution budgétaire retraçant l'ensemble des comptes mouvementés au cours de l'exercice 2025.

Après consolidation avec les résultats antérieurs le résultat de clôture est le suivant :

	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Résultat (en €)
Fonctionnement	614 756,11	618 085,54	3 329,43
Investissement	0,00	0,00	0,00
Total	614 756,11	618 085,54	3 329,43

Les résultats antérieurs se détaillent de la manière suivante :

	Résultat antérieur de clôture (en €)	Résultat de l'exercice 2025 (en €)	Résultat de clôture de l'exercice en €
Fonctionnement	+80 192,92 €	+3 329,43 €	+83 522,35 €
Investissement	+1 556,63 €	0,00 €	+1 556,63 €
Total	+81 749,55 €	+3 329,43 €	+85 078,98 €

En intégrant les résultats de clôture de l'exercice précédent (résultat cumulé et constaté dans les comptes de la Trésorerie Principale au 31/12/2025) qui s'élèvent à +83 522,35 €, le Compte de Gestion 2025 fait apparaître un résultat de clôture de l'exercice d'un montant de +85 078,98 €.

Il est proposé aux membres du Comité de la Caisse des Ecoles d'approuver le Compte de Gestion 2025, établi par le Trésorier Principal de Yerres.

CDE EPINAY-SOUS-SENART
BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2025

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Patrick LEGUY
M Cyrille GUILLOT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2025 AU 01/07/2026
DU 02/01/2026 AU 31/03/2026

Population 11854
Nomenclature M57
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	9
4 Compte de résultat	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	27
1 Balance des comptes	28
2 Situation des valeurs inactives	35

20 3333
20 70 22

BILAN SYNTHETIQUE

(En Milliers d'Euros)

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISE		FONDS PROPRES	
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement	23,30
Subventions d'investissement versées		Neutralisations et régularisations	80,19
Autres immobilisations incorporelles		Réserves	3,33
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau	
Terrains		Résultat de l'exercice	
Constructions		Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie		TOTAL FONDS PROPRES (I)	106,83
Réseaux divers		PASSIF	
Installations techniques, agencements et matériel		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	
Immobilisations mises en concessions ou affermées	21,75	DETTES FINANCIERES	
Autres		Emprunts obligataires	
Immobilisations corporelles en cours		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Dettes financières et autres emprunts	
Immobilisations financières (nettes)		TOTAL DETTES FINANCIERES (2)	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	21,75	DETTES NON FINANCIERES	
ACTIF CIRCULANT		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0,64
Stocks		Autres dettes non financières	
Créances		Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		TOTAL DETTES NON FINANCIERES (3)	0,64
Trésorerie	85,72	TOTAL DETTES NON FINANCIERES (4)	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	85,72	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)	
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	107,47	TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)	107,47

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

BILAN (en Euros)

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

ACTIF	NOTE	Exercice 2025			Exercice 2024	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Subventions d'investissement versées						
Autres immobilisations incorporelles		8 633,36	8 633,36			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Réseaux et installations de voirie						
Réseaux divers						
Installations techniques, agencements et matériel						
Immobilisations mises en concessions ou affermées		64 327,02	42 579,82	21 747,20		21 747,20
Autres						
Immobilisations corporelles en cours						
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		72 960,38	51 213,18	21 747,20	21 747,20	

21 747,20

BILAN (en Euros)

Exercice 2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

ACTIF	NOTE	Exercice 2025		Exercice 2024	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne					
Créances sur les redevables et comptes rattachés					
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)					
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		85 722,38		85 722,38	85 722,38
DISPONIBILITÉS					
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		85 722,38		85 722,38	85 722,38
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		158 682,76	51 213,18	107 469,58	115 622,81

BILAN (en Euros)

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF		NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES				
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ				
Dotations				
Fonds globalisés				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
Rattachées à un actif amortissable			23 303,83	23 303,83
Rattachées à un actif non amortissable			80 192,92	84 590,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS			3 329,43	-4 397,08
RÉSERVES				
REPORT A NOUVEAU				
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT				
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT				
TOTAL FONDS PROPRES (I)			106 826,18	103 496,75

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

BILAN (en Euros)

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

FONDS PROPRES ET PASSIF	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIERES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
DETTES FINANCIERES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIERES (2)			
DETTES NON FINANCIERES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			
Fonds gérés par la collectivité			
Dettes sur budgets annexes			
Autres dettes non financières			
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIERES (3)			
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)			
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II+III+IV)			

Exercice 2025

Exercice 2024

107 469,58

115 622,81

643,40

11 751,35

643,40

11 751,35

374,71

COMPTES DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025

En Milliers d'Euros

Exercice 2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	617,65	545,87
Participations		
Compensations, autres attributions et autres participations		
Dons et legs		
Impôts et taxes		0,06
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	0,44	0,50
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	618,09	546,43
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes		
Charges de personnel	90,30	81,96
Indemnités des élus (et membres du CESR)	511,35	455,27
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		
Impôts et taxes		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	13,10	11,85
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	614,76	550,82

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE AU 31 DECEMBRE 2025
En Millions d'Euros

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

POSTES	Exercice 2025	Exercice 2024
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre		
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	3,33	-4,40
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERS (VI)		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	3,33	-4,40

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		617 649,08	545 871,62	71 777,46
Participations				
Compensations, autres attributions et autres participations				
Dons et legs				
Impôts et taxes				
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services			57,00	-57,00
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		436,46	499,00	-62,54
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		618 085,54	546 427,62	71 657,92
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		90 302,60	81 959,38	8 343,22
Charges de personnel		511 354,69	455 265,42	56 089,27
Dont salaires, traitements et rémunérations diverses		370 697,83	335 226,85	35 470,98
Dont charges sociales		140 656,86	120 038,57	20 618,29
Indemnités des élus (et membres du CESR)				
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		2,36	1,93	0,43
Impôts et taxes				
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		13 096,46	11 853,97	1 242,49
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			1 744,00	-1 744,00
Neutralisation des dépréciations et provisions				
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		614 756,11	550 824,70	63 931,41
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre				
Dont ménages				
Dont personnes morales de droit privé				
Dont collectivités territoriales				

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

Exercice 2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

POSTES	NOTE	Exercice 2025	Exercice 2024	Variation
Dont autres organismes publics				
Dont établissements d'enseignement				
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		3 329,43	-4 397,08	7726,51
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)				
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		3 329,43	-4 397,08	7726,51
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)				

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

10 3000
00 50 00

OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercise 2025

[illegible]

PAGE: 04
LINE: 0000

Résultats budgétaires de l'exercice

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 556,63	692 392,92	693 949,55
Titres de recette émis (b)		618 085,54	618 085,54
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		618 085,54	618 085,54
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 556,63	692 392,92	693 949,55
Mandats émis (f)		626 507,46	626 507,46
Annulations de mandats (g)		11 751,35	11 751,35
Dépenses nettes (h = f - g)		614 756,11	614 756,11
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		3 329,43	3 329,43
(h - d) Déficit			

39100

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	1 556,63		3 329,43		1 556,63
Fonctionnement	80 192,92		3 329,43		83 522,35
TOTAL I	81 749,55				85 078,98
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	81 749,55		3 329,43		85 078,98

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 556,63	1 556,63
	SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		1 556,63	1 556,63
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 556,63	1 556,63
TOTAL GENERAL			1 556,63	1 556,63

091005

SCC YERRES

CDE EPINAY-SOUS-SENART

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
21	1 556,63				1 556,63
SOUS-TOTAL	1 556,63				1 556,63
TOTAL	1 556,63				1 556,63
TOTAL GENERAL	1 556,63				1 556,63

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 556,63	1 556,63
TOTAL GENERAL			1 556,63	1 556,63

39100 001 1 556,63

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Exercice 2025					
39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART					
N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
001	1 556,63				1 556,63
TOTAL GENERAL	1 556,63				1 556,63

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	102 200,00	60 192,92	162 392,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	509 900,00	20 000,00	529 900,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00		100,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	612 200,00	80 192,92	692 392,92
TOTAL GENERAL		612 200,00	80 192,92	692 392,92

162 392,92
529 900,00
100,00
692 392,92

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Exercice 2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	162 392,92	102 053,95	11 751,35	90 302,60	72 090,32
012	529 900,00	524 451,15		524 451,15	5 448,85
65	100,00	2,36		2,36	97,64
TOTAL	692 392,92	626 507,46	11 751,35	614 756,11	77 636,81
TOTAL GENERAL	692 392,92	626 507,46	11 751,35	614 756,11	77 636,81

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	612 000,00		612 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	200,00		200,00
	TOTAL	612 200,00		612 200,00
002	Résultat de fonctionnement reporté		80 192,92	80 192,92
TOTAL GENERAL		612 200,00	80 192,92	692 392,92

2025

ETAT DE CONSOMMATION DE CREDITS

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART Exercice 2025

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
74	612 000,00	617 649,08		617 649,08	-5 649,08
75	200,00	436,46		436,46	-236,46
TOTAL	612 200,00	618 085,54		618 085,54	-5 885,54
002	80 192,92				80 192,92
TOTAL GENERAL	692 392,92	618 085,54		618 085,54	74 307,38

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES D'INVESTISSEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------

39100

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES D'INVESTISSEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
------------------------	----------	---------------	------------------	------------------------------

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Etat de réalisation des opérations

SECTION DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60623	Alimentation	5 689,11	1 300,00	4 389,11
60628	Autres fournitures non stockées	3 145,30	87,60	3 057,70
6068	Autres matières et fournitures.	6 580,41	652,00	5 928,41
611	Contrats de prestations de services	57 850,13	7 944,73	49 905,40
6161	Multirisques	4 030,80		4 030,80
6184	Versements à des organismes de formation	11 115,41	870,00	10 245,41
6247	Transports collectifs du personnel	842,48		842,48
6248	Divers	11 590,53	897,02	10 693,51
6251	Voyages, déplacements et missions	1 209,78		1 209,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	102 053,95	11 751,35	90 302,60
6331	Versement mobilité	6 375,37		6 375,37
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	316,69		316,69
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale	5 453,33		5 453,33
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	951,07		951,07
64111	Rémunération principale	145 247,00		145 247,00
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	9 875,66		9 875,66
64113	NBI	1 766,20		1 766,20
64118	Autres indemnités.	9 666,86		9 666,86
64131	Rémunérations	180 118,17		180 118,17
64132	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	6 182,89		6 182,89
64138	Primes et autres indemnités	17 841,05		17 841,05
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	76 202,84		76 202,84
6453	Cotisations aux caisses de retraite	52 454,54		52 454,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	7 788,48		7 788,48
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux.	4 211,00		4 211,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	524 451,15		524 451,15
65888	Autres	2,36		2,36
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2,36		2,36
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	626 507,46	11 751,35	614 756,11
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	626 507,46	11 751,35	614 756,11

Etat de réalisation des opérations

SECTION RECETTES DE FONCTIONNEMENT

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

N° Chapitre et Article	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74718	Autres	229 121,08		229 121,08
74748	Autres communes	388 528,00		388 528,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	617 649,08		617 649,08
75888	Autres	436,46		436,46
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	436,46		436,46
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	618 085,54		618 085,54
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	618 085,54		618 085,54

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		23 303,83						23 303,83		23 303,83
106	Sous Total compte 106		23 303,83						23 303,83		23 303,83
10	Sous Total compte 10		23 303,83						23 303,83		23 303,83
110	Report à nouveau (solde créditeur)		84 590,00	4 397,08				4 397,08	84 590,00		80 192,92
11	Sous Total compte 11		84 590,00	4 397,08				4 397,08	84 590,00		80 192,92
12	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou)	4 397,08			4 397,08			4 397,08	4 397,08		0,00
12	Sous Total compte 12	4 397,08			4 397,08			4 397,08	4 397,08		0,00
2051	Total classe 1	4 397,08	107 893,83	4 397,08	4 397,08			8 794,16	112 290,91	8 633,36	103 496,75
205	Concessions et droits similaires	8 633,36						8 633,36		8 633,36	
20	Sous Total compte 20	8 633,36						8 633,36		8 633,36	
2181	Installations générales, agencements et	110,01						110,01		110,01	
21838	Autre matériel informatique	40 125,44						40 125,44		40 125,44	
2183	Sous Total compte 2183	40 125,44						40 125,44		40 125,44	
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 519,23						11 519,23		11 519,23	
2184	Sous Total compte 2184	11 519,23						11 519,23		11 519,23	
2188	Autres	12 572,34						12 572,34		12 572,34	
218	Sous Total compte 218	64 327,02						64 327,02		64 327,02	
21	Sous Total compte 21	64 327,02						64 327,02		64 327,02	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

Exercice 2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2805	Concessions, brevets, licences, droits e		8 633,36								8 633,36
280	Sous Total compte		8 633,36								8 633,36
28181	Installations générales, agencements et		110,01								110,01
281838	Autre matériel		25 916,30								25 916,30
28183	Informatique		25 916,30								25 916,30
281848	Sous Total compte		10 012,92								10 012,92
28184	Autres matériels de bureau et mobiliers		10 012,92								10 012,92
28188	Sous Total compte		6 540,59								6 540,59
2818	Sous Total compte		42 579,82								42 579,82
281	Sous Total compte		42 579,82								42 579,82
28	Sous Total compte		51 213,18								51 213,18
28	Sous Total compte		51 213,18								51 213,18
4011	Total classe 2	72 960,38	51 213,18					72 960,38	51 213,18		
401	Fournisseurs		100 200,77					100 200,77	100 200,77		0,00
408	Sous Total compte		100 200,77					100 200,77	100 200,77		0,00
40	Fournisseurs - Factures non parvenues		11 751,35					11 751,35	12 394,75		643,40
40	Sous Total compte		11 751,35					11 751,35	112 995,52		643,40
421	Personnel - Remunérations dues		292 393,66					292 393,66	292 393,66		0,00
427	Personnel - Opérations		4 597,48					4 597,48	4 597,48		0,00
42	Sous Total compte		296 991,14					296 991,14	296 991,14		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
431	Sécurité sociale			146 134,00	146 134,00			146 134,00	146 134,00		0,00
437	Autres organismes sociaux			77 822,10	77 822,10			77 822,10	77 822,10		0,00
43	Sous Total compte 43			223 956,10	223 956,10			223 956,10	223 956,10		0,00
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			6 189,60	6 189,60			6 189,60	6 189,60		0,00
442	Sous Total compte 442			6 189,60	6 189,60			6 189,60	6 189,60		0,00
447	Autres impôts, taxes et versements assim			1 914,15	1 914,15			1 914,15	1 914,15		0,00
44	Sous Total compte 44			8 103,75	8 103,75			8 103,75	8 103,75		0,00
46711	Autres comptes créditeurs			1 209,78	1 209,78			1 209,78	1 209,78		0,00
4671	Sous Total compte 4671			1 209,78	1 209,78			1 209,78	1 209,78		0,00
467	Sous Total compte 467			1 209,78	1 209,78			1 209,78	1 209,78		0,00
46	Sous Total compte 46			1 209,78	1 209,78			1 209,78	1 209,78		0,00
4712	Virements réimputés			536,76	536,76			536,76	536,76		0,00
47134	Subventions			391 309,93	391 309,93			391 309,93	391 309,93		0,00
47138	Autres		374,71	226 774,01	226 399,30			226 774,01	226 774,01		0,00
4713	Sous Total compte 4713		374,71	618 083,94	617 709,23			618 083,94	618 083,94		0,00
471	Sous Total compte 471		374,71	618 620,70	618 245,99			618 620,70	618 620,70		0,00
47	Sous Total compte 47		374,71	618 620,70	618 245,99			618 620,70	618 620,70		0,00
515	Total classe 4	93 825,63	12 126,06	1 260 833,59	1 249 350,93			1 260 833,59	1 261 476,99		643,40
	Compte au Trésor			618 245,99	626 399,22			712 071,62	626 399,22	85 672,40	

Arrêtée à la date du 31/12/2025

Exercise 2025

31 /

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
624	Sous Total compte 624					12 433,01	897,02	12 433,01	897,02	11 535,99	
6251	Voyages, déplacements et missions					1 209,78		1 209,78		1 209,78	
625	Sous Total compte 625					1 209,78		1 209,78		1 209,78	
62	Sous Total compte 62					13 642,79	897,02	13 642,79	897,02	12 745,77	
6331	Versement mobilité					6 375,37		6 375,37		6 375,37	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.					316,69		316,69		316,69	
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de ges					5 453,33		5 453,33		5 453,33	
6338	Autres impôts, taxes et versements assim					951,07		951,07		951,07	
633	Sous Total compte 633					13 096,46		13 096,46		13 096,46	
63	Sous Total compte 63					13 096,46		13 096,46		13 096,46	
64111	Rémunération principale					145 247,00		145 247,00		145 247,00	
64112	Supplément familial de traitement et ind NBI					9 875,66		9 875,66		9 875,66	
64113	Autres indemnités.					1 766,20		1 766,20		1 766,20	
64118	Autres indemnités.					9 666,86		9 666,86		9 666,86	
6411	Sous Total compte 6411					166 555,72		166 555,72		166 555,72	
64131	Rémunérations					180 118,17		180 118,17		180 118,17	
64132	Supplément familial de traitement et ind					6 182,89		6 182,89		6 182,89	
64138	Primes et autres indemnités					17 841,05		17 841,05		17 841,05	
6413	Sous Total compte 6413					204 142,11		204 142,11		204 142,11	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

Numéro de Compte		Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
641	Sous Total compte					370 697,83		370 697,83		370 697,83	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.					76 202,84		76 202,84		76 202,84	
6453	Cotisations aux caisses de retraite					52 454,54		52 454,54		52 454,54	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C					7 788,48		7 788,48		7 788,48	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux					4 211,00		4 211,00		4 211,00	
645	Sous Total compte					140 656,86		140 656,86		140 656,86	
64	Sous Total compte					511 354,69		511 354,69		511 354,69	
65888	Autres					2,36		2,36		2,36	
6588	Sous Total compte					2,36		2,36		2,36	
658	Sous Total compte					2,36		2,36		2,36	
65	Sous Total compte					2,36		2,36		2,36	
74718	Total classe 6					628 507,46		628 507,46		614 756,11	
7471	Autres					11 751,35		11 751,35		229 121,08	
74718	Sous Total compte					229 121,08		229 121,08		229 121,08	
74748	Autres communes					388 528,00		388 528,00		388 528,00	
7474	Sous Total compte					388 528,00		388 528,00		388 528,00	
747	Sous Total compte					617 649,08		617 649,08		617 649,08	
74	Sous Total compte					617 649,08		617 649,08		617 649,08	
75888	Autres					436,46		436,46		436,46	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7588	Sous Total compte 7588						436,46		436,46		436,46
758	Sous Total compte 758						436,46		436,46		436,46
75	Sous Total compte 75						436,46		436,46		436,46
	Total classe 7					618 085,54	618 085,54		618 085,54		618 085,54
	Total général	171 233,07	171 233,07	1 883 476,66	1 880 147,23	626 507,46	629 836,89	2 681 217,19	2 681 217,19	773 438,87	773 438,87

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

BALANCE DES VALEURS INACTIVES

Arrêtée à la date du 31/12/2025

Exercice 2025

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

DESIGNATION DES COMPTES		DEBIT			CREDIT			SOLDES	
N°	Intitulé	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861	Nature des valeurs inactives								
	Portefeuille								
	NEANT								
	Sous Total compte 861								
862									
	Correspondant								
	NEANT								
	Sous Total compte 862								
863									
	Prise en charge titre et valeur								
	NEANT								
	Sous Total compte 863								
	TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

39100 - CDE EPINAY-SOUS-SENART

Exercice 2025

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

BOULIERAC Karine (1018491486-0), Inspecteur divisionnaire Fip classe normale

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CDE EPINAY-SOUS-SENART pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GUILLLOT Cyrille (1013893290-0), Inspecteur divisionnaire Fip hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

**Damien ALLOUCH**Maire d'Epinaÿ-sous-Sénart
Conseiller DépartementalVice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Président de la Caisse des Ecoles



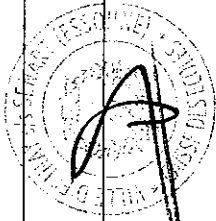
Approbation du Compte de Gestion 2025
Caisse des Écoles
Présenté par Le Président
Séance du Comité
Du 22 juin 2026
Date de la convocation le 12 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 9 9
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES
Contre : 0
Pour : 9
Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ – SIGNATURES

Président de la Caisse des Ecoles
Monsieur Damien ALLOUCH



Madame Fula MESIKA	Madame Nadia BATLLE	Monsieur Julien VANHILLE Ou Monsieur ROZENFELD	Monsieur Brahim ATTOUIL	Madame Liliane MATTEI	Monsieur Gaël MENU	Madame Zouina BESSA	Madame Louisa TERKI
Madame Dorine MARTINEZ	Madame Gaëlle ATZORI DUMUR	Madame Emilie CONTESE	Madame Laurine AYME	Madame Chantal PERRAULT	Madame Christiane GENRE		

10. 11. 11
10. 11. 11

1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

N° 7/2026

OBJET : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-six, le lundi 22 juin à 19h00, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epinau-sous-Sénart, légalement convoqué le mercredi 17 juin 2026 s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH.

VU les articles L.1612-12 et suivants et L.2121-31, dans leur version en vigueur du Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.212-10 à L.212-12 relatifs aux caisses des écoles du Code de l'Education,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et à leurs établissements publics administratifs,

VU la délibération n°04/2025 en date du 11 avril 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025,

VU la délibération n°6/2025 en date du 12 novembre 2025 relative au vote du Budget Supplémentaire 2025,

VU le Compte de gestion 2025 établi par le Comptable Public,

CONSIDERANT que le compte administratif retrace l'ensemble des opérations budgétaires exécutées au cours de l'exercice 2025

CONSIDÉRANT la concordance entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion,

CONSIDÉRANT que le Président de la Caisse des écoles s'est retiré au moment du vote conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Comité de la Caisse des Ecoles,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité**

DONNE ACTE au Président de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2025, lequel se résume conformément au tableau ci-dessous,

APPROUVE le Compte Administratif 2025 de la Caisse des Ecoles d'Epinau-sous-Sénart arrêté comme suit :

	Recettes	Dépenses	Excédent ou déficit brut	Résultat antérieur	Résultat de clôture	Restes à Réaliser	Résultat net
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	+1 556,63 €	+1 556,63 €	0,00€	+1 556,63 €
Fonctionnement	618 085,54 €	614 756,11 €	+3 329,43 €	+80 192,92€	+83 522,35 €	0,00€	+83 522,35 €
Total	618 085,54 €	614 756,11 €	+3 329,43 €	+81 749,55€	+85 078,98 €	0,00€	+85 078,98 €

ARRETE le résultat de clôture à : +1 556,63€ en investissement et +83 522,35€ en fonctionnement.

30 3000
20 70 55

ARRETE le montant des restes à réaliser à : 0,00€ en recettes de fonctionnement et 0,00€ en dépenses d'investissement.

DIT que le Compte Administratif concorde avec le Compte de Gestion.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.


Le Président
Damien ALLOUCH

Le Secrétaire B. ATTOUIL



10 3339
20 40 50

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le Compte Administratif retrace les réalisations effectives en dépenses et en recettes par rapport aux prévisions (BP 2025) et présente le résultat comptable de l'exercice.

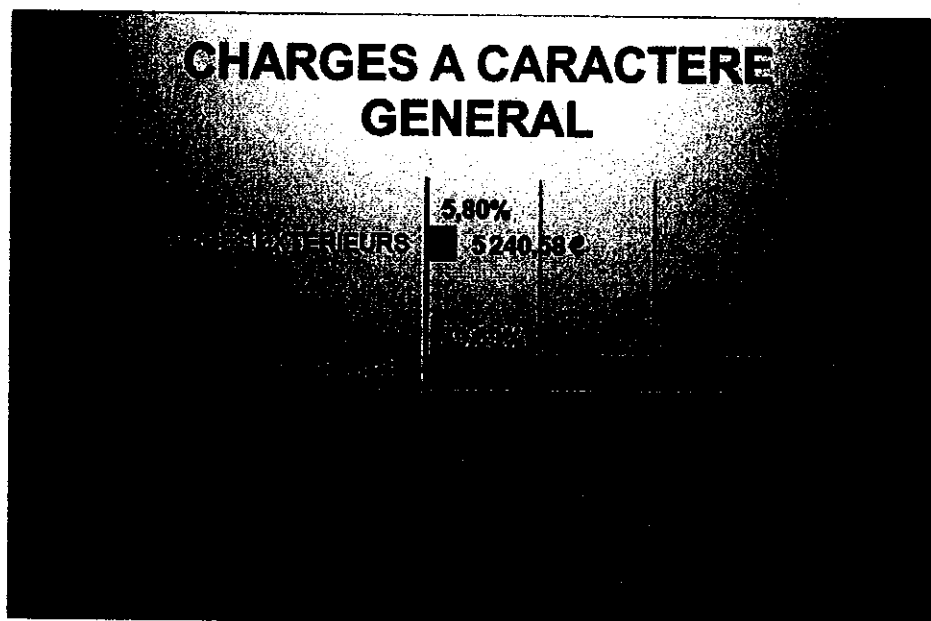
L'exécution budgétaire en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement s'élève respectivement à 614 756,11€€ et 618 085,54€.

I. Les dépenses de fonctionnement

I.1 Les charges à caractère général

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont de 90 302,60€ et représentent 14,69% des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général se répartissent comme suit :



Au sein des services extérieurs, on retrouve notamment les dépenses relatives à la mise en place d'actions en faveurs de l'éducation (stage jeu d'échec, intervenant parentalité...), de la santé (ateliers contes actifs, entretien psychologique...), du bien-être (médiation équine, gestion des émotions...), de la culture et des sports (sortie au théâtre, ateliers boxe...) et de la parentalité (sortie en familles et entretien éducatifs).

I.2 Les dépenses de personnel

Le montant des charges de personnel et frais assimilés s'établissent à 524 451,15€ pour l'exercice 2025, soit 85,31% des dépenses globales de fonctionnement.

I.3 Les dépenses de gestion courante

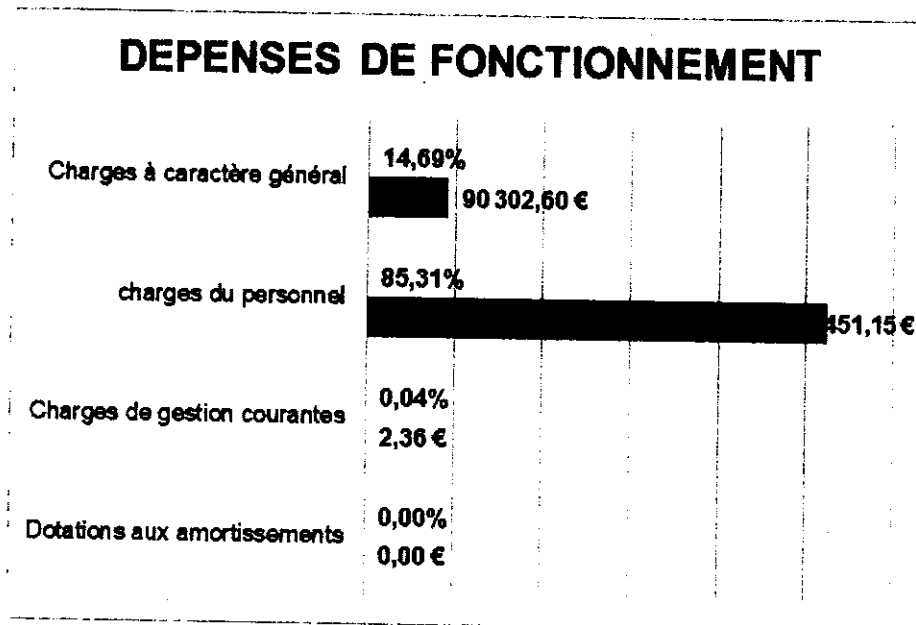
Le montant des frais de gestion courante s'élève à 2,36€ pour l'exercice 2025.

19 3334
20 7055

I.4 Les dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 0€ (aucune dotation en 2025) des dépenses globales de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement représentent un montant total de 614 756,11€ et se répartissent ainsi :



II. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent :

- De subventions de nos partenaires financiers pour 229 121,08€ ;
- D'une subvention de la ville pour 388 528,00€ ;
- D'autres produits de gestion courante pour 436,46€.

Les recettes de fonctionnement représentent un montant total de 618 085,54€.

III. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 0,00€

IV. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviennent des amortissements des immobilisations acquises antérieurement par la Caisse des Ecoles pour un montant de 0,00€ (report du résultat antérieur d'investissement, aucune opération nouvelle).

Pour toutes les sections confondues, le Compte Administratif présente un résultat net de clôture en 2025 de +85 078,98€.

Ce résultat concorde avec le compte de gestion.

Il est proposé aux membres du Comité de la Caisse des Ecoles d'approuver le Compte Administratif 2025.

10 7389
00 70 02

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CE : CDE (1)

(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26910151500022

POSTE COMPTABLE :

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : CDE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

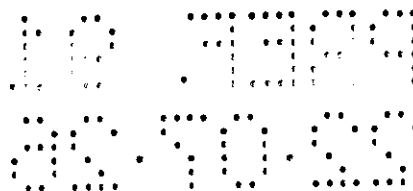
A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	37
A1.01 - Opérations non ventilables	39
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	40
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	43
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	44
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	45
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	48
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	51
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	54
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	55
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	58
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	60
A1.908 - Fonction 8 - Transports	63
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	67
A2.01 - Opérations non ventilables	69
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	70
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	73
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	74
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	75
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	78
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	81
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	84
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	85
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	86
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	89
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	91
A2.938 - Fonction 8 - Transports	94

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	98
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	99
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	103
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	105
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	106
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	108

B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	109
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	110
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	111
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	112
B3.1 - Etat des provisions constituées	113
B3.2 - Etalement des provisions	115
B4 - Etat des charges transférées	116
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	117
B6 - Prêts	118
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	119
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	120
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	121
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	122
B9 - Etat du personnel	123
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	126
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	127
B11.2 - Liste des établissements publics créés	128
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	129
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	130
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	131
B13 - Opérations liées aux cessions	132
B14 - Etat des travaux en régie	133
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	135
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	137
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	138
C2.1 - Situation des AP	140
C2.2 - Situation des AE	141
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	142
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	149
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	156
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	157
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	158
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	159
D6 - Actions de formation des élus	160
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	161
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	162
D9 - Identification des flux croisés	163
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	164
D11 - Décisions en matière de taux	166
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	167
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	168
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet

V - Arrêté et signatures**A - Arrêté et signatures**

Sans Objet

169

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	85,31 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	99,46 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) Renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du Code Général des Impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5%
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	614 756,11	618 085,54	81 749,55	85 078,98
Investissement	0,00	0,00	1 556,63	1 556,63
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	614 756,11	618 085,54	80 192,92	83 522,35

RESTES A REALISER (4)				
	Depenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	85 078,98
Investissement	1 556,63
Fonctionnement	83 522,35

- (1) Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Résultat de l'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe : si déficit, et + si excédentaire.
- (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
- (5) Indiquer le signe : si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (6) Indiquer le signe : si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

INFORMATIONS GENERALES	I
EXÉCUTION DU BUDGET - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

II
A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	614 756,11	G	618 085,54
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	80 192,92
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	1 556,63
			(si déficit) (si déficit)		(si excédent) (si excédent)
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		= G + H + I + J	
		614 756,11		699 835,09	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		= K + L	
		0,00		0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		= G + I + K	
	Section d'investissement	= B + D + F		= H + J + L	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L	
		614 756,11		698 278,46	
		0,00		1 556,63	
		614 756,11		699 835,09	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II - PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER - INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT - REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
--------------	----------------	-------------	----------------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 556,63
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	1 556,63
SOLDE D'EXECUTION (recettes - dépenses) (10)		1 556,63		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT		B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	90 302,60	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	524 451,15	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	617 649,08
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	2,36	75 Autres produits de gestion courante (1)	436,46
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	614 756,11	Total recettes de gestion des services	618 085,54
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 614 756,11	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 618 085,54

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 614 756,11	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 618 085,54
---	---------------------------	---	---------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 80 192,92

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 614 756,11	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 698 278,46
---	-------------------------------	---	--------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	83 522,35
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II - PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

0,00

FUNCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	90 302,60		90 302,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	524 451,15		524 451,15
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2,36	0,00	2,36
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		614 756,11	0,00	614 756,11

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

2025-2026

II - PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE - RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

0,00

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

1 556,63

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	617 649,08		617 649,08
75	Autres produits de gestion courante (8)	436,46	0,00	436,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		618 085,54	0,00	618 085,54

Pour information R002 Résultat positif reporté

80 192,92

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporables (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
12 Cpte de liaison : affectation (34A, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre Sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2. 1 pour le détail des opérations d'équipement
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF-042)
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

2025-05-03 10:05:00

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	1 556,63			
Total des recettes d'investissement cumulées	1 556,63	1 556,63	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (C) 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R(041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

13 3300
20 40 02

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63	0,00	0,00
20 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état II-A2, 1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978 (art. 1)

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement									
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Page 23

III – ADOPTION DU CA	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III
	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

00.00.00
00.00.00
00.00.00
00.00.00
00.00.00

III - ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

PREF. 01
22.07.26

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12

(4) Sauf 165, 166 et 16449

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

15 29 39 49 59
15 29 39 49 59
15 29 39 49 59
15 29 39 49 59

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + OM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	692 392,92	614 112,71	643,40	0,00	77 636,81	0,00	614 756,11
011	Charges à caractère général (3)	162 392,92	89 659,20	643,40	0,00	72 090,32	0,00	90 302,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	529 900,00	524 451,15	0,00	0,00	5 448,85		524 451,15
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	100,00	2,36	0,00	0,00	97,64	0,00	2,36
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	TOTAL des dépenses de gestion des services	692 392,92	614 112,71	643,40	0,00	77 636,81	0,00	614 756,11
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles	692 392,92	614 112,71	643,40	0,00	77 636,81	0,00	614 756,11
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00	
--	------	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	692 392,92	614 112,71	643,40	0,00	77 636,81	0,00	614 756,11
--	------------	------------	--------	------	-----------	------	------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – PAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

16 000 000
17 000 000
18 000 000
19 000 000
20 000 000
21 000 000
22 000 000
23 000 000
24 000 000
25 000 000
26 000 000
27 000 000
28 000 000
29 000 000
30 000 000
31 000 000
32 000 000
33 000 000
34 000 000
35 000 000
36 000 000
37 000 000
38 000 000
39 000 000
40 000 000
41 000 000
42 000 000
43 000 000
44 000 000
45 000 000
46 000 000
47 000 000
48 000 000
49 000 000
50 000 000
51 000 000
52 000 000
53 000 000
54 000 000
55 000 000
56 000 000
57 000 000
58 000 000
59 000 000
60 000 000
61 000 000
62 000 000
63 000 000
64 000 000
65 000 000
66 000 000
67 000 000
68 000 000
69 000 000
70 000 000
71 000 000
72 000 000
73 000 000
74 000 000
75 000 000
76 000 000
77 000 000
78 000 000
79 000 000
80 000 000
81 000 000
82 000 000
83 000 000
84 000 000
85 000 000
86 000 000
87 000 000
88 000 000
89 000 000
90 000 000
91 000 000
92 000 000
93 000 000
94 000 000
95 000 000
96 000 000
97 000 000
98 000 000
99 000 000
100 000 000

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Credits sans emploi (2)
	TOTAL	612 200,00	618 085,54	0,00	0,00	-5 885,54
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
046	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	612 000,00	617 649,08	0,00	0,00	-5 649,08
75	Autres produits de gestion courante (3)	200,00	436,46	0,00	0,00	-236,46
	Total des recettes de gestion des services	612 200,00	618 085,54	0,00	0,00	-5 885,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	612 200,00	618 085,54	0,00	0,00	-5 885,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1

80 192,92

Total des recettes de fonctionnement cumulées	692 392,92	698 278,46	0,00	0,00	-5 885,54
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non litigées.

(2) Credits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Page 31

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	692 392,92	614 112,71	643,40	0,00	77 636,81	0,00	614 756,11
011	Charges à caractère général (4)	162 392,92	89 659,20	643,40	0,00	72 090,32	0,00	90 302,60
60623	Alimentation	4 999,80	4 354,11	35,00	0,00	610,69	0,00	4 389,11
60638	Autres fournitures non stockées	3 059,70	2 526,10	531,60	0,00	2,00	0,00	3 057,70
60657	Autres matières et fournitures	5 940,48	5 928,41	0,00	0,00	12,07	0,00	5 928,41
64111	Contrats de prestations de services	112 621,86	49 828,60	76,80	0,00	62 716,46	0,00	49 905,40
61631	Multirisques	4 700,00	4 030,80	0,00	0,00	669,20	0,00	4 030,80
6184	Versements à des organismes de formation	15 741,39	10 245,41	0,00	0,00	5 495,98	0,00	10 245,41
6247	Transports collectifs	842,48	842,48	0,00	0,00	0,00	0,00	842,48
6248	Divers	13 227,43	10 693,51	0,00	0,00	2 533,92	0,00	10 693,51
6251	Voyages, déplacements et missions	1 209,78	1 209,78	0,00	0,00	0,00	0,00	1 209,78
6261	Frais d'affranchissement	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	529 900,00	524 451,15	0,00	0,00	5 448,85		524 451,15
6331	Versement mobilité	0,00	6 375,37	0,00	0,00	-6 375,37		6 375,37
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	316,69	0,00	0,00	-316,69		316,69
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	5 453,33	0,00	0,00	-5 453,33		5 453,33
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	951,07	0,00	0,00	-951,07		951,07
64111	Rémunération principale titulaires	125 880,80	145 247,00	0,00	0,00	-19 366,20		145 247,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	9 875,66	0,00	0,00	-9 875,66		9 875,66
64113	NBI	0,00	1 766,20	0,00	0,00	-1 766,20		1 766,20
64118	Autres indemnités	0,00	9 666,86	0,00	0,00	-9 666,86		9 666,86
64131	Rémunérations	184 729,20	180 118,17	0,00	0,00	4 611,03		180 118,17
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	6 182,89	0,00	0,00	-6 182,89		6 182,89
64138	Primes et autres indemnités	0,00	17 841,05	0,00	0,00	-17 841,05		17 841,05
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	217 314,00	76 202,84	0,00	0,00	141 111,16		76 202,84
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	52 454,54	0,00	0,00	-52 454,54		52 454,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	7 788,48	0,00	0,00	-7 788,48		7 788,48
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 776,00	4 211,00	0,00	0,00	-2 435,00		4 211,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	100,00	2,36	0,00	0,00	97,64	0,00	2,36
65888	Autres	100,00	2,36	0,00	0,00	97,64	0,00	2,36
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		692 392,92	614 112,71	643,40	0,00	77 636,81	0,00	614 756,11
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		692 392,92	614 112,71	643,40	0,00	77 636,81	0,00	614 756,11
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

2025
2024

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	612 200,00	618 085,54	0,00	0,00	-5 885,54
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APPA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	612 000,00	617 649,08	0,00	0,00	-5 649,08
74718	Autres participations Etat	224 000,00	229 121,08	0,00	0,00	-5 121,08
74741	Participation communes membres du GFP	357 800,00	0,00	0,00	0,00	357 800,00
74748	Participation autres communes	30 200,00	388 528,00	0,00	0,00	-358 328,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	200,00	436,46	0,00	0,00	-236,46
75388	Autres	200,00	436,46	0,00	0,00	-236,46
	Total des recettes de gestion des services	612 200,00	618 085,54	0,00	0,00	-5 885,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	612 200,00	618 085,54	0,00	0,00	-5 885,54
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01 Opérations non ventilables
Article / compte nature (1)	Libellé	
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article Compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Adm'n. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult.,éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Conseil éco.,soc.,environn. Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / Compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent., act. interrég., sur. intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

IV – ANNEXES				IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE				A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21				22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré				Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223			
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Articles compte nature (1)	Libellé	25											
		Formation professionnelle											
		251	252	253	254	255	256					257	258
		Insertion sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiante des personnes	Formation des actifs occupés	Rémunération des stagiaires	CNFPT - Formation des actifs occupés					CNFPT et CDG - missions spécifiques	Autres
							2561	2562	2563	2564	2565	2571	2572
							Missions statutaires et réglementaires	Développement des compétences	Évolution et transition professionnelle	Organisation des activités pédagogiques	Autres	Concours	Missions administratives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services péricolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Page 47

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / Compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist., actions et manif. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinemas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(?) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33			34		39	TOTAL DU CHAPITRE
		Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			Vie sociale et citoyenne			
		331	332	338	341	348		
		Centres de loisirs	Colonies de vacances	Autres activités pour les jeunes	Egalité entre les femmes et les hommes	Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A -- PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Page 53

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4.4 – RSA

Article / compte nature: (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	445 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accès à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (*)	Libellé	56	57	58		59	TOTAL DU CHAPITRE
		Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	Autres actions		Sécurité	
	DEPENSES	0,00	0,00	581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article compte nature (4)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(4) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Page 59

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(*) Détaillé conformément au plan de comptes.

Page 60

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74
		Actions en matière de gestion des eaux					
		731	732	733	734	735	
		Politique de l'eau	Eau potable	Assainissement	Eaux pluviales	Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Page 61

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		Politique de l'énergie					Préserv. patrim. naturel, risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	751 Réseaux de chaleur et de froid		752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

2025

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

TABLEAU
A1.908

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A1.908

[illegible]

(*) détailler conformément au plan de comptes

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voie								
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et atées climatiques	847 Equipements de voie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillé conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		614 756,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	90 302,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	524 451,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		618 085,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	617 649,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	436,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		614 756,11
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		90 302,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		524 451,15
044	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2,36
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		618 085,54
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		617 649,08
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		436,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Operations non ventilables
DEPENSES		
60623	Alimentation	614 756,11
60628	Autres fournitures non stockées	4 389,11
6068	Autres matières et fournitures	3 057,70
611	Contrats de prestations de services	5 928,41
6161	MultiRisques	49 905,40
6184	Versements à des organismes de formation	4 030,80
6247	Transports collectifs	10 245,41
6248	Divers	842,48
6251	Voyages, déplacements et missions	10 693,51
6331	Versement mobilité	1 209,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 375,37
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPPT	316,69
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 453,33
64111	Rémunération principale titulaires	951,07
64112	SFT, indemnité de résidence	145 247,00
64113	NBI	9 875,66
64118	Autres indemnités	1 786,20
64131	Rémunérations	9 686,86
64132	SFT, indemnité de résidence	180 118,17
64138	Primes et autres indemnités	6 182,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	17 841,05
6453	Cotisations aux caisses de retraites	76 202,84
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	52 454,54
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 768,48
65888	Autres	4 211,00
RECETTES		618 085,54
74716	Autres participations Etat	229 121,08
74748	Participation autres communes	388 528,00
75886	Autres	436,46

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Actif / compte nature (*)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Adm. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetière et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler conformément au plan de comptes.

020
021
025
026
028

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libelle	03						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco. social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	Conseils		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					034 Conseil éco., soc., environ., culture, éduc.	0342 Section culture, éducation et sports		
	0341 Section éco., sociale et environnement.							
	0342 Section culture, éducation et sports							
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Page 71

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent., act. interrég., eur., intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article/ compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) S'inscrire conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21				22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré				Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Page 75

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte actif (1)	Libellé	25 Formation professionnelle													Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés						257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	294 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Page 77

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libelle	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist., actions et manifest. cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Page 79

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

16 03 2025

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte / nature (*)	42									
	420		421				422			
	Services communs		Famille et enfance				Petite enfance			
			4211	4212	4213	4214	4221	4222	4228	
			Actions en faveur de la maternité	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	Adolescence	Crèches et garderies	Multi accueil	Autres actions pour la petite enfance	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

(1) Détails conformément au plan de comptes.

2025

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées	424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

.....

IV - ANNEXES		IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 - RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article de compte nature (1)	Libellé	50	51					
		Services communs	510	511	512	513	514	515
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes

2025

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur localif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Page 87

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV
A2.935

Article du compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du titulaire	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions 581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine						
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine		
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoyement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74
		Actions en matière de gestion des eaux					
		731	732	733	734	735	Politique de l'air
		Politique de l'eau	Eau potable	Assainissement	Eaux pluviales	Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

2025

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76	77	78	TOTAL DU CHAPITRE
		751	752	753	754	758	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libelle	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aerien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillé conformément au plan de comptes.

Page 94

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libelle	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	84 Voirie								
	841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

TABLEAU A2.938

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	IV
	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/07/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51 91 Avances du Trésor						
56 92 Avances de trésorerie						
51 93 1 Lignes de trésorerie						
51 93 2 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
51 94 Billets de trésorerie						
51 98 Autres crédits de trésorerie						
51 9 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
164.1 Emprunts en euros (total)					0,00									
164.3 Emprunts en devises (total)					0,00									
164.4.1 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
167.1 Avaries consolidées du Trésor (total)					0,00									
167.2 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
167.5 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
167.6 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
167.8 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bessai moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal, montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mesurer le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)		Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00		0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1673 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00		0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Taux d'intérêt		Capital	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)				
						Index (14)			Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

- (10) Si l'agencement des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Page 102

IV – ANNEXES										IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX										B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (échange ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8) Avant opération de couvertureAprès opération de couverture	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)							0,00		
Taux variable simple (total)							0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00		
Total							0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Page 107

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)															
Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)						Périodicité des remboursements (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00			0,00
Refinancement de dette (3)															
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00		0,00
Refinancement de dette (4)															

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 586.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N		B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuités payées dans l'exercice (s'il y a lieu)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
				Con- trat initia l	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Initial	Capital																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act. (3)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Total																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						</

- (1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
- (2) Taux à la date de renégociation.
- (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
- (5) Notamment la date de renégociation.
- (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)			
LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Page 111

	IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Licences, logiciels, droits similaires	10	01/01/2000
L	Installat° générales, agencements	10	01/01/2000
L	Matériel de bureau et informatique	3	01/01/2000
L	Matériel de bureau et informatique	5	01/01/2000
L	Mobilier	10	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	10	01/01/2000

IV – ANNEXES				IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES				B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)			
		Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépreciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépreciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions sur comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)						
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étatement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étatement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés		
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
(3)	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)			
Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
• 8028 Autres engagements reçus			
• Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
• Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
• A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS		
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPCI,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV - ANNEXES	
B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	IV
	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

1 2 3 4 5 6 7 8 9

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NCR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel/travail (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %), présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

%) présent la moitié de l'année (ex : COD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 - 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

10 20 30 40 50 60 70 80 90

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif;
TECH : Technique;
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain);
S : Social;
MS : Médico-social;
MS : Médico-technique;
SP : Sport;
CULT : Culturel;
ANIM : Animation;
POL : Police;
POMF : Sapeurs-pompiers;
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moût du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3 : Communautés de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 1 000 habitants, pendant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-4 : Communautés nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 1000 hab) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-8-6 : Emplois des communes (> 2 000 hab) et des groupements de communes (> 10 000 hab) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-10 : Contrat à durée déterminée en application de l'article L. 332-8, qui qualifie un agent contractuel territorial ou justifié d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée déterminée en application de l'article L. 332-8, qui qualifie un agent contractuel territorial ou justifié d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-332 : Modalités particulières de recrutement sans concours.
- 333-1-333-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L. 352).
- 333-1-333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L. 352).
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres.

(5) Lorsque si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES				
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER				B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Norm de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres *				

(1) Lieu de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	IV B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
Désignation des organismes		Date d'adhésion	Mode de participation (1)
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			Montant du financement
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

B - ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV
B11.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Page 129

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES		B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)					
Modalités et date d'acquisition	Designation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mises à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affrètement			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES		B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)									
Modalités et date de sortie (2)	Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Attribuer une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIIONS		B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		B14

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV - ANNEXES		IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE		B14

RATIO		Montant
Recettes 72 (i)		0,00
Recettes réelles de fonctionnement		0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement		0,00 %

IV : ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGÉTAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 556,63
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 556,63

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 556,63
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 556,63

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 556,63			1 556,63
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 556,63			1 556,63
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				1 556,63

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

10 3599
22 70 02

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES - EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
104	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
104	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
RESSOURCES PROPRES externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13145	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation invest. non transf.	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. rattachées	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES PROPRES internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
37	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 159, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un bétaillement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

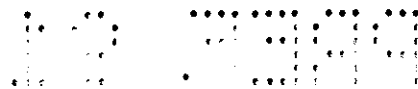
* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)		N-3	N-2	N-1	N
		0,00	0,00	0,00	0,00



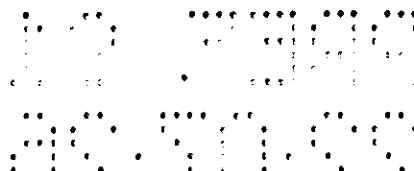
IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – RÉPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

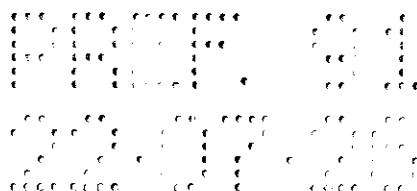
	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET 2025 AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

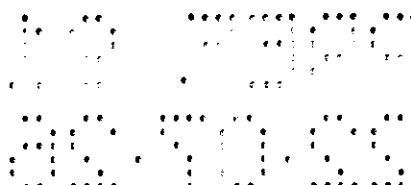

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



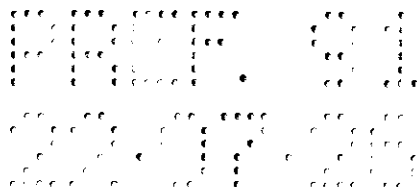
AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

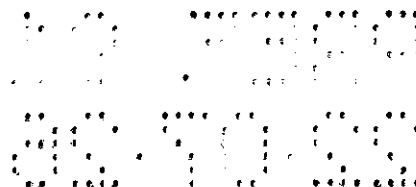


AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DÉCHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

	Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00


AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1^{er} du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1^{er} atténuation du changement climatique ;

Axe 2^e adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3^e gestion des ressources en eau ;

Axe 4^e transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5^e prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6^e préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1^{er} ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1^{er} et 6^e ;

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

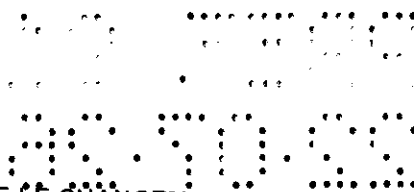
(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

PROJET N°1

IV - ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

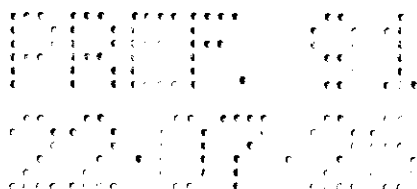
Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0 Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5 Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4 RSA - Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7 Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

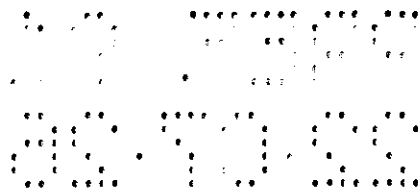


AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

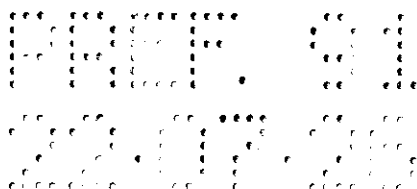

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



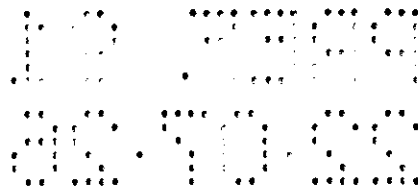
AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



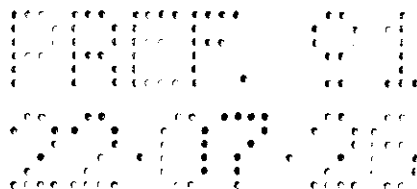
AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA - Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV
D2.

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX - VOLET 1 : BUDGET

D2.1

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	FONCTIONNEMENT	Chapitre
	Montant		Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	0,00
Autres	0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	0,00
		Matériel	0,00
Sous-total Fonctionnement	0,00	Sous-total Fonctionnement	(B) 0,00

DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat
			Matériel
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement
			(B)

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant		
Matériel		0,00		
Autres		0,00		
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A - B)	(C) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant		
Matériel		0,00		
Autres		0,00		
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A - B)	(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
----------------	-----	------	------------------------	------

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00
----------------	-----	------	------------------------	------

IV – ANNEXES			IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES			D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)					
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES		D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)									
Modalités et date de sortie (2)	Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV - ANNEXES	
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	IV D5

Cet état ne contient pas d'information.

Page 159

IV – ANNEXES	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	IV D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

2025

IV – ANNEXES

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7

IV

D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT	
	Année n	Année n-1
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00
TEOGA	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV - ANNEXES	
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	IV D8

Cet état ne contient pas d'information.

10 FEB 19
00 50 00

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)		D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63
RECETTES	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	692 392,92	614 756,11	0,00	77 636,81
RECETTES	692 392,92	618 085,54	0,00	74 307,38

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63
RECETTES	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	692 392,92	614 756,11	0,00	77 636,81
RECETTES	692 392,92	618 085,54	0,00	74 307,38

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES		IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES		D10

4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.
(2) Y compris les rattachements.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63
RECETTES	1 556,63	0,00	0,00	1 556,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	692 392,92	614 756,11	0,00	77 636,81
RECETTES	692 392,92	618 085,54	0,00	74 307,38
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	693 949,55	614 756,11	0,00	79 193,44
TOTAL GENERAL DES RECETTES	693 949,55	618 085,54	0,00	75 864,01

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.
(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES						IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D11

Libelles		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 / bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

PROF. 01

IV: ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D13.1

Cet état ne contient pas d'information.

10 2025

IV – ANNEXES.	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

V - ARRÊTE ET SIGNATURES	V
ARRÊTE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le



Damien ALLOUCH
 Maire d'Epigny-sous-Sénart
 Conseiller départemental
 Vice-président de la Communauté d'agglomération
 Val d'Yerres Val de Seine
 Président de la Caisse des Ecoles

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

10 7389
20 40 55

Adoption du Compte Administratif 2025

Caisse des Écoles

Présenté par *M. le Président*

Séance du Comité

Du 22 juin 2026

Date de la convocation le 12 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES

Contre *27*

Pour : 8

Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ – SIGNATURES

Président de la Caisse des Ecoles

Monsieur Damien ALLOUCH

Madame Fula MESIKA	Madame Nadia BATLLE	Monsieur Julien VANHILLE Ou Monsieur ROZENFELD	Monsieur Brahim ATTOUIL	Madame Liliane MATTEI	Monsieur Gaël MENU	Madame Zouina BESSA	Madame Louisa TERKI
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
Madame Dorine MARTINEZ	Madame Gaëlle ATZORI DUMUR	Madame Emilie CONTESSE	Madame Laurine AYME	Madame Chantal PERRAULT	Madame Christiane GENRE		
<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		<i>[Signature]</i>		

10 2333
20 4000

1

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

N° 08/2026

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT M57 – EXERCICE 2025

L'an deux mille vingt-six, le lundi 22 juin à 19h00, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epinay-sous-Sénart, légalement convoqué le mercredi 17 juin 2026 s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH.

VU les articles L.1612-12 et suivants et L.2121-31, dans leur version en vigueur du Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.212-10 à L.212-12 relatifs aux caisses des écoles du Code de l'Education,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et à leurs établissements publics administratifs,

VU la délibération N°06/2026, relative à l'adoption du Compte de Gestion 2025,

VU la délibération N°07/2026, relative à l'adoption du Compte Administratif 2025,

Considérant que le résultat N-1 doit être affecté en priorité :

- 1) A l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur (report à nouveau débiteur) ;
- 2) A la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (compte 1068) ;
- 3) Pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté (report à nouveau créditeur) ou en dotation complémentaire en réserve (compte 002).

Considérant les résultats de l'exercice 2025 tels que synthétisés dans le tableau ci-dessous,

	Recettes	Dépenses	Excédent ou déficit brut	Résultat antérieur	Résultat de clôture	Restes à Réaliser	Résultat net
Investissement	0,00€	0,00€	0,00€	+1 556,63€	+1 556,63€	0.00€	+1 556,63€
Fonctionnement	618 085,54€	614 756,11€	+3 329,43€	+80 192,92€	+83 522,35€	0,00€	+83 522,35€
Total	618 085,54€	614 756,11€	+3 329,43€	+81 749,55€	+85 078,98€	0.00€	+85 078,98€

Le Comité de la Caisse des Ecoles,
Après en avoir délibéré,

CONSTATE qu'il n'existe pas de déficit d'investissement.

AFFECTE à la section d'investissement au compte 001 la somme de 1 556.63€.

AFFECTE à la section de fonctionnement au compte 002 la somme 83 522.35€.

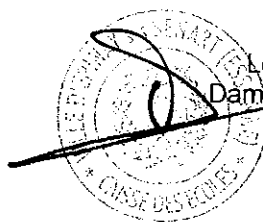
The figure consists of two parts. The top part is a 2D hexagonal lattice with a central hexagon highlighted in black. The bottom part is a 3D representation of the lattice with a central hexagon highlighted in black.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire B. ATROUIL



Le Président
Damien ALLOUCH

2000
2000

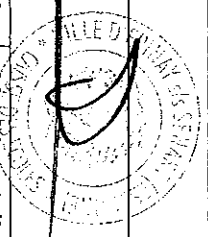
Affection du Résultat M 57 - Exercice 2025
Caisse des Écoles
Présenté par *le Président*
Séance du Comité
Du 22 juin 2026
Date de la convocation le 12 juin 2026

Nombre de membres en exercice : **15**
Nombre de membres présents : **9**
Nombre de suffrages exprimés : **9**
VOTES
Contre : **0**
Pour : **9**
Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ – SIGNATURES

Président de la Caisse des Ecoles
Monsieur Damien ALLOUCH



Madame Fula MESIKA	Madame Nadia BATILE	Monsieur Julien VANHILLE Ou Monsieur ROZENFELD	Monsieur Brahim ATTOUIL	Madame Liliane MATTEI	Monsieur Gaël MENU	Madame Zouina BESSA	Madame Louisa TERKI
Madame Dorine MARTINEZ	Madame Gaëlle ATZORI DUMUR	Madame Emilie CONTESSE	Madame Laurine AYMÉ	Madame Chantal PERRAULT	Madame Christiane GENRE		

2000
2000

Chef-Lieu de Canton

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

N° 09/2026

OBJET : SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA PREFECTURE DE L'ESSONNE RELATIVE A LA DÉMATÉRIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIFS

L'an deux mille vingt-six, le 22 juin à 19h00, le comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epina y-sous-Sénart, légalement convoqué le 12 juin 2026 s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

VU le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU le décret n° 2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie électronique, des actes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale,

CONSIDERANT la volonté du Comité de la Caisse des Écoles de développer l'usage de la dématérialisation des procédures, et de s'engager dans une démarche de transmission dématérialisée des actes administratifs auprès de la Préfecture de l'Essonne.

Le Comité de la Caisse des Écoles,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Président à transmettre par voie dématérialisée les actes administratifs de la Caisse des Écoles transmissibles au contrôle de légalité de la Préfecture de l'Essonne,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention correspondante, jointe à la présente délibération, avec la Préfecture de l'Essonne, ainsi que tout acte s'y rapportant.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.

Le secrétaire B. ATTOUIL


Le Président
Damien ALLOUCH



Figure 1 is a 3D scatter plot showing the relationship between the number of children (0 to 10) and the number of children in the household (0 to 10). The plot shows a positive correlation, with data points clustered along a diagonal line. The axes are labeled 'Number of children' and 'Number of children in the household'.

Délégation d'attributions au Président de la Caisse des Écoles
pour l'acceptation des dons et legs et la signature
des conventions afférentes

Caisse des Écoles
Présenté par le *Président*
Séance du Comité
Du 22 juin 2026

Date de la convocation le 12 juin 2026

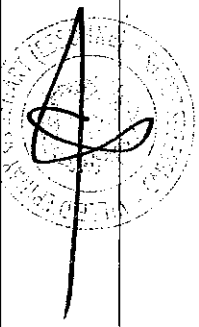
Nombre de membres en exercice : *15*
Nombre de membres présents : *9*
Nombre de suffrages exprimés : *9*

VOTES
Contre : *0*
Pour : *9*
Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ – SIGNATURES

Président de la Caisse des Ecoles
Monsieur Damien ALLOUCH



Madame Fula MESIKA	Madame Nadia BATLLE	Monsieur Julien VANHILLE Ou Monsieur ROZENFELD	Monsieur Brahim ATTOUIL	Madame Liliane MATTEI	Monsieur Gaël MENU	Madame Zouina BESSA	Madame Louisa TERKI
Madame Dorine MARTINEZ	Madame Gaëlle ATZORI DUMUR	Madame Emilie CONTESE	Madame Laurine AYMÉ	Madame Chantal PERRAULT	Madame Christiane GENRE		

Figure 1. The effect of the number of trials on the number of correct responses. The number of correct responses was significantly higher than the number of incorrect responses in all cases. The number of correct responses was significantly higher than the number of incorrect responses in all cases. The number of correct responses was significantly higher than the number of incorrect responses in all cases.

Chef-Lieu de Canton

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

N° 10/2026

OBJET : DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT DE LA CAISSE DES ÉCOLES POUR L'ACCEPTATION DES DONS ET LEGS

L'an deux mille vingt-six, le lundi 22 juin à 19h00, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epina

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22 ainsi que les dispositions relatives au fonctionnement des établissements publics administratifs communaux ;

VU les statuts de la Caisse des Écoles d'Épina

VU la délibération de l'Assemblée Générale du 20 mai 2026 portant modification des statuts et installation du Comité dans sa nouvelle composition ;

CONSIDÉRANT que, pour simplifier la gestion courante de l'établissement, le Comité peut décider de déléguer au Président l'exercice de certaines attributions relevant en principe de sa compétence, et ce pour la durée du mandat ;

CONSIDÉRANT que le Président doit rendre compte au Comité des décisions qu'il prendra par délégation, à chacune des séances du Comité ;

CONSIDÉRANT que toute délégation accordée par le Comité au Président est consentie pour la durée du mandat du Comité et ne peut être exercée au-delà, ni être invoquée au titre d'une délégation accordée par un Comité antérieur ;

Le Comité de la Caisse des Écoles, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de donner délégation à Monsieur le Président pour la durée de son mandat, à savoir :

1° **D'ACCEPTER**, au nom de la Caisse des Écoles, les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

2° **DE SIGNER** toute convention afférente à l'acceptation de ces dons et legs, notamment les conventions de mécénat, de partenariat ou de don, dès lors qu'elles n'emportent aucune condition ni charge nouvelle pour l'établissement ;

3° **DE RENDRE COMPTE** au Comité, à chacune de ses séances, des décisions prises dans le cadre de la présente délégation.

DIT que, pour tout don assorti de conditions ou de charges, ou pour toute convention emportant des engagements financiers ou des obligations particulières pour l'établissement, l'acceptation et la signature demeurent de la compétence du Comité, qui en délibère.

10-10-10
10-10-10

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance

B. ATTOUIC



Le Président
Damien ALLOUCH

10 3333
33 70 33

Chef-Lieu de Canton

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

N° 11/2026

OBJET : INSTITUTION ET MAJORATION DES HEURES COMPLEMENTAIRES

L'an deux mille vingt-six, le lundi 22 juin à 19h00, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epinay-sous-Sénart, légalement convoqué le mercredi 17 juin 2026 s'est réuni en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH.

Le Président d'Epinay-sous-Sénart,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu les crédits inscrits au budget,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 12 juin 2026,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité du service public ;

CONSIDERANT que certains agents à temps non complet peuvent être amenés à effectuer des heures au-delà de leur durée de travail contractuelle ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'organe délibérant de fixer les modalités de rémunération des heures complémentaires ;

Le Comité, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 – Bénéficiaires

Les dispositions de la présente délibération s'appliquent aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public employés à temps non complet, amenés à effectuer des heures au-delà de leur durée hebdomadaire de service.

Article 2 – Définition des heures complémentaires

Sont considérées comme heures complémentaires les heures effectuées :

- ♦ À la demande du président de la Caisse des Ecoles ou du responsable de service ;
- ♦ Au-delà de la durée hebdomadaire de service fixée dans l'acte de nomination ou le contrat ;
- ♦ Dans la limite de la durée légale du travail à temps complet.

Article 3– Rémunération et majoration des heures complémentaires

Les heures complémentaires sont rémunérées sur la base du traitement horaire de l'agent.

Elles peuvent faire l'objet d'une majoration, conformément à la réglementation en vigueur :

- 10 % dans la limite du dixième de la durée hebdomadaire de service
- 25 % au-delà, dans la limite de 35 heures hebdomadaire.

Article 4 – Contrôle des heures

Les heures complémentaires doivent être réalisées à la demande ou avec l'accord préalable du supérieur hiérarchique et font l'objet d'un suivi et d'un contrôle permettant d'en garantir la réalité.

Article 5 – Exécution

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

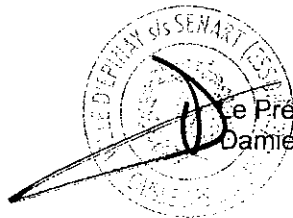
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance

B. ATTOUIL



Le Président
Damien ALLOUCH

10 FEBRU
89 70 55

Note explicative

OBJET : INSTITUTION ET MAJORATION DES HEURES COMPLEMENTAIRES

La présente délibération a pour objet d'encadrer le recours aux heures complémentaires au sein de la collectivité.

Les heures complémentaires concernent les agents à temps non complet amenés à effectuer, de manière ponctuelle, des heures au-delà de leur durée hebdomadaire de service.

Ce dispositif permet de :

- Garantir la continuité du service public ;
- Faire face aux besoins ponctuels ou imprévus des services ;
- Sécuriser juridiquement les pratiques de gestion du temps de travail.

Ce dispositif est distinct de celui des heures supplémentaires (IHTS), applicable aux agents à temps complet.

Il est proposé au Comité d'approuver la mise en place du dispositif des heures complémentaires, conformément au cadre réglementaire en vigueur, dans une logique globale de gestion du temps de travail au sein de la collectivité

10 3000
20 40 50

Institution et majoration des heures complémentaires

Caisse des Écoles

Présenté par *La Présidente*

Séance du Comité

Du 22 juin 2026

Date de la convocation le 12 juin 2026

Nombre de membres en exercice : *15*

Nombre de membres présents : *9*

Nombre de suffrages exprimés : *9*

VOTES

Contre : *0*

Pour : *9*

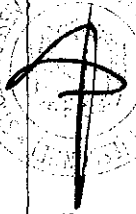
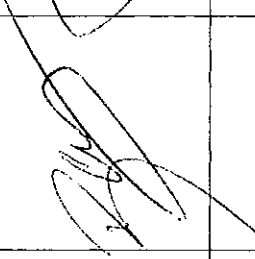
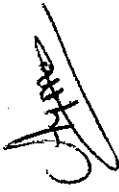
Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ – SIGNATURES

Président de la Caisse des Ecoles

Monsieur Damien ALLOUCH

Madame Fula MESIKA	Madame Nadia BATLE	Monsieur Julien VANHILLE Ou Monsieur ROZENFELD	Monsieur Brahim ATTOUIL	Madame Liliane MATTEI	Monsieur Gaël MENU	Madame Zouina BESSA	Madame Louisa TERKI
							
Madame Dorine MARTINEZ	Madame Gaëlle ATZORI DUMUR	Madame Emilie CONTESSE	Madame Laurine AYME	Madame Chantal PERRAULT	Madame Christiane GENRE		
							

12 3333
88 40 00

Chef-Lieu de Canton

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

N° 11/2026

OBJET : INSTITUTION ET MAJORATION DES HEURES COMPLEMENTAIRES

L'an deux mille vingt-six, le lundi 22 juin à 19h00, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epinay-sous-Sénart, légalement convoqué le mercredi 17 juin 2026 s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH.

Le Président d'Epinay-sous-Sénart,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu les crédits inscrits au budget,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 12 juin 2026,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité du service public ;

CONSIDERANT que certains agents à temps non complet peuvent être amenés à effectuer des heures au-delà de leur durée de travail contractuelle ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'organe délibérant de fixer les modalités de rémunération des heures complémentaires ;

Le Comité, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 – Bénéficiaires

Les dispositions de la présente délibération s'appliquent aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public employés à temps non complet, amenés à effectuer des heures au-delà de leur durée hebdomadaire de service.

Article 2 – Définition des heures complémentaires

Sont considérées comme heures complémentaires les heures effectuées :

- ♦ À la demande du président de la Caisse des Ecoles ou du responsable de service ;
- ♦ Au-delà de la durée hebdomadaire de service fixée dans l'acte de nomination ou le contrat ;
- ♦ Dans la limite de la durée légale du travail à temps complet.

Article 3– Rémunération et majoration des heures complémentaires

Les heures complémentaires sont rémunérées sur la base du traitement horaire de l'agent.

Elles peuvent faire l'objet d'une majoration, conformément à la réglementation en vigueur :

- 10 % dans la limite du dixième de la durée hebdomadaire de service
- 25 % au-delà, dans la limite de 35 heures hebdomadaire.

Article 4 – Contrôle des heures

Les heures complémentaires doivent être réalisées à la demande ou avec l'accord préalable du supérieur hiérarchique et font l'objet d'un suivi et d'un contrôle permettant d'en garantir la réalité.

Article 5 – Exécution

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

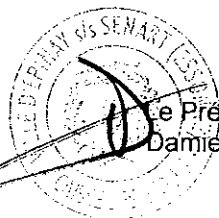
La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

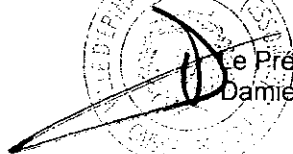
Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance

B. ATTOUIL



Le Président
Damien ALLOUCH



10 7099
20 70 99

Note explicative

OBJET : INSTITUTION ET MAJORATION DES HEURES COMPLEMENTAIRES

La présente délibération a pour objet d'encadrer le recours aux heures complémentaires au sein de la collectivité.

Les heures complémentaires concernent les agents à temps non complet amenés à effectuer, de manière ponctuelle, des heures au-delà de leur durée hebdomadaire de service.

Ce dispositif permet de :

- Garantir la continuité du service public ;
- Faire face aux besoins ponctuels ou imprévus des services ;
- Sécuriser juridiquement les pratiques de gestion du temps de travail.

Ce dispositif est distinct de celui des heures supplémentaires (IHTS), applicable aux agents à temps complet.

Il est proposé au Comité d'approuver la mise en place du dispositif des heures complémentaires, conformément au cadre réglementaire en vigueur, dans une logique globale de gestion du temps de travail au sein de la collectivité

10 FEB 79
00 50 00

Institution et majoration des heures complémentaires

Caisse des Écoles

Présenté par *Le Président*

Séance du Comité

Du 22 juin 2026

Date de la convocation le 12 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES

Contre : 0

Pour : 9

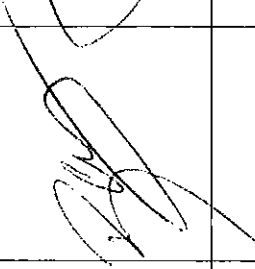
Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ – SIGNATURES

Président de la Caisse des Ecoles

Monsieur Damien ALLOUCH

Madame Fula MESIKA	Madame Nadia BATLE	Monsieur Julien VANHILLE Ou Monsieur ROZENFELD	Monsieur Brahim ATTOUIL	Madame Liliane MATTEI	Monsieur Gaël MENU	Madame Zouina BESSA	Madame Louisa TERKI
							
Madame Dorine MARTINEZ	Madame Gaëlle ATZORI DUMUR	Madame Emilie CONTESSE	Madame Laurine Ayme	Madame Chantal PERRAULT	Madame Christiane GENRE		
							

10 7384
85 70 95

Chef-Lieu de Canton

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES**

N° 12/2026

OBJET : INSTITUTION DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

L'an deux mille vingt-six, le lundi 22 juin à 19h00, le Comité de la Caisse des Ecoles de la Commune d'Epina y-sous-Sénart, légalement convoqué le mercredi 17 juin 2026 s'est assemblé en salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH.

Le Président d'Epina y-sous-Sénart,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2002 - 60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,

Vu les crédits inscrits au budget,

Vu l'avis du comité social territorial en date du 12 juin 2026,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité du service public ;

CONSIDERANT que certains emplois impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'organe délibérant de fixer la liste des emplois concernés et les conditions d'attribution des IHTS ;

Le Comité, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 – Bénéficiaires

Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) peuvent être attribuées aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public, relevant principalement des catégories B et C, et, à titre exceptionnel, à certains agents de catégorie A exerçant des missions impliquant la réalisation effective d'heures supplémentaires.

Article 2 – Définition des heures supplémentaires

Sont considérées comme heures supplémentaires les heures effectuées :

- ♦ À la demande du Président de la Caisse des Ecoles ou du responsable de service ;
- ♦ Au-delà des bornes horaires du cycle de travail de l'agent ;
- ♦ Dans le respect de la réglementation en vigueur.
- ♦ Validées par le Président de la Caisse des Ecoles ou le responsable de service

Article 3 – Liste des emplois concernés

10 FEB 1964
00:40:00

Les emplois susceptibles de donner lieu à l'attribution d'IHTS sont définis en annexe à la présente délibération. Cette liste pourra être adaptée, en tant que de besoin, pour tenir compte de l'évolution des missions et de l'organisation des services, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Article 4 – Modalités de compensation

Les heures supplémentaires effectuées par les agents, à la demande du Président de la Caisse des Ecoles ou du supérieur hiérarchique, peuvent donner lieu :

- Soit à l'octroi d'un repos compensateur.
- Soit à une indemnisation sous la forme d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).

Le choix du mode de compensation relève du Président de la Caisse des Ecoles, en fonction des nécessités de service, de l'organisation des services et des crédits budgétaires disponibles

Les heures supplémentaires indemnisées sont calculées conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, notamment en ce qui concerne les taux de majoration applicables selon le nombre d'heures réalisées et les conditions dans lesquelles elles sont effectuées (heures de nuit, dimanches et jours fériés).

Une même heure supplémentaire ne peut donner lieu à la fois à indemnisation et à repos compensateur.

Article 5 – Plafond

Le nombre d'heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées par un agent est fixé à 25 heures par mois, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Ce contingent mensuel peut être exceptionnellement dépassé, sur décision expresse de l'autorité territoriale, lorsque les nécessités du service le justifient, notamment pour faire face à des événements imprévus, des situations de crise ou des opérations spécifiques telles que l'organisation des scrutins électoraux.

Ces dépassements revêtent un caractère ponctuel et doivent être dûment motivés. Ils font l'objet d'un suivi spécifique permettant d'en assurer la traçabilité et le contrôle.

Une attention particulière est portée aux services soumis à des contraintes opérationnelles spécifiques, notamment la police municipale et les services techniques, dans le respect du cadre réglementaire et des nécessités de service. Le recours à des dépassements du contingent mensuel pour ces services est encadré et justifié au cas par cas.

"Un état récapitulatif précisant les agents concernés, le nombre d'heures réalisées et le motif du dépassement devra être établi et signé par le chef de service et le Président de la Caisse des Ecoles, puis tenu à disposition du comptable public."

Article 6 – Contrôle des heures

Les heures supplémentaires doivent faire l'objet d'une demande ou validation préalable du supérieur hiérarchique, sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées.

Un dispositif de contrôle des heures supplémentaires est mis en place afin de garantir :

- ✓ Leur réalité ;
- ✓ Leur traçabilité ;
- ✓ Leur validation préalable ou a posteriori.

Article 7 – Exécution

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

10 3344
80 40 00

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud 78011 Versailles ou via la plateforme de Télérecours Citoyens (<https://www.telerecours.fr>) dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la ville (www.ville-epinay-senart.fr) ou de sa notification.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture de l'Essonne, publiée en ligne sur le site internet de la commune (www.ville-epinay-senart.fr) et conservée au registre des actes administratifs.

Ainsi délibéré les, jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.
Expédition certifiée conforme.

Secrétaire de séance

B. ATTOUK

Le Président
Damien ALLOUCH

10 30394
20 40 00

Note explicative

OBJET : INSTITUTION DES INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES (IHTS)

La présente délibération a pour objet d'instituer, au sein de la collectivité, le dispositif des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS), conformément au cadre réglementaire applicable à la fonction publique territoriale.

Ce dispositif vise à permettre la rémunération ou la compensation des heures effectuées au-delà du temps de travail réglementaire, lorsque les nécessités du service public l'exigent.

Elle s'inscrit dans une démarche de :

- Sécurisation juridique des pratiques existantes ;
- Transparence dans l'attribution des indemnités ;
- Conformité aux exigences récentes du contrôle de légalité et des juridictions financières.

Et répond aux principes fondamentaux :

- Réalisation effective d'heures supplémentaires. Les IHTS ne peuvent être versées qu'aux agents ayant effectivement réalisé des heures supplémentaires ; à la demande de l'autorité territoriale.
- Limitation aux agents éligibles. Le dispositif est principalement ouvert aux agents de catégories B et C et, dans certains cas limités, à des agents de catégorie A.
- Dépassement du cycle de travail. Les heures doivent être réalisées au-delà du temps de travail normal défini dans le cycle de travail dans le respect des plafonds réglementaires.

Les évolutions récentes des pratiques et les recommandations des centres de gestion rappellent une exigence essentielle d'encadrer le recours aux IHTS.

Cela implique que la délibération :

- ✓ fixe les bénéficiaires ;
- ✓ précise les modalités (indemnisation ou récupération) ;
- ✓ détermine la liste des emplois concernés, dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires, en lien direct avec les nécessités du service.

Il est proposé au Comité d'approuver la mise en place du dispositif des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS), conformément au cadre réglementaire en vigueur.

10-3554
60-40-02

Annexe à la délibération n° du 22/06/2026 portant institution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

Filière	Cadre d'emplois	Service	Missions justifiant les heures supplémentaires
Administrative	Adjointes administratifs/ Rédacteurs		Pics d'activité (élections, budget, recensement), Activités exceptionnelles (scrutins, projets structurants) surcroît d'activité,
Animation	Adjointes d'animation/animateur		Activités en soirée, événements, périscolaire exceptionnel
Médico-sociale	Ensemble des cadres d'emplois		Continuité du service, remplacement, événements, surcroît d'activité, événements, contraintes horaires

10 3034
80 40 02

Institution des indemnité horaires pour travaux
Supplémentaires (IHTS)

Caisse des Écoles
Présenté par *le Président*
Séance du Comité
Du 22 juin 2026

Date de la convocation le 12 juin 2026

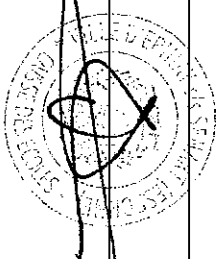
Nombre de membres en exercice : **15**
Nombre des membres présents : **9**
Nombre de suffrages exprimés : **9**

VOTES
Contre : **0**
Pour : **9**
Abstention :

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ – SIGNATURES

Président de la Caisse des Ecoles
Monsieur Damien ALLOUCH



Madame Fula MESIKA	Madame Nadia BATTLE	Monsieur Julien VANHILLE Ou Monsieur ROZENFELD	Monsieur Brahim ATTOUIL	Madame Liliane MATTEI	Monsieur Gaël MENU	Madame Zouina BESSA	Madame Louisa TERKI
Madame Dorine MARTINEZ	Madame Gaëlle ATZORI DUMUR	Madame Emilie CONTESSÉ	Madame Laurine AYMÉ	Madame Chantal PERRAULT	Madame Christiane GENRE		

10-11-12
13-14-15

1